

On s'abonne à Lyon, chez :  
 THÉODORE PITRAT, Libraire,  
 rue du Péral ;  
 V<sup>e</sup> BARBEAU, rue S. t Dominique ;  
 LUSY, Libraire, rue Lafont, n<sup>o</sup> 20 ;  
 Et chez tous les Directeurs de  
 Poste.

# Echo de l'Univers,

## Journal

L'Écho de l'Univers paraît :  
 Les Mardi, Vendredi et Di-  
 manche.

PRIX ;  
 Trois Mois, 7 fr.  
 Six Mois, 13  
 Un An, 24  
 1 fr. de plus, par trimestre  
 pour l'Étranger.

De Littérature, Arts et Sciences, et de Commerce



Par une Société de Gens de lettres.

La Vérité a besoin d'Echo.

LYON, 12 MAI 1826.

La cérémonie de la translation du corps de St. Jubin a eu lieu dans l'église de St.-Irénée, mardi, 9 mai, comme nous l'avions annoncé : commencée à huit heures, elle n'a été terminée qu'à midi. Le Clergé de la Cathédrale, au milieu duquel on remarquait Mgr. l'Archevêque-administrateur, s'y est rendu processionnellement. Une affluence considérable de Fidèles des deux sexes y assistait dans le plus profond recueillement.

— M. le vicomte de Châteaubriant a quitté notre ville, lundi dans la soirée, avec M. me son épouse, dont la santé toujours chancelante paraît s'améliorer un peu. On espère que le séjour de la Suisse, où ils se rendent, achèvera le rétablissement de M. me la vicomtesse.

— La femme d'un rémouleur, demeurant rue du bœuf, adonnée à l'ivrognerie, rentrait chez elle, mardi, à huit heures du soir, plus ivre encore qu'à l'ordinaire ; s'étant penchée contre une fenêtre qui éclaire l'escalier, elle est tombée, la tête la première, dans la cour de la maison où elle habitait. Elle est morte sur le coup.

— Un fiacre traversait, mercredi soir, sur les 6 heures, avec beaucoup de rapidité, la place des Celestins : un enfant, surpris dans sa course, n'a pu l'éviter, et a été renversé. Couvert de contusions, son état inspire de sérieuses inquiétudes. Après l'événement, le fiacre a continué paisiblement sa route,

en passant devant le poste, et la sentinelle, dont l'inaction a paru assez extraordinaire aux témoins de cette scène.

— M. le Maire a écrit à M. le Lieutenant-général, pour lui adresser les félicitations de l'Autorité municipale, sur la conduite des troupes de la garnison, lors de l'incendie de St.-Paul. Nous nous joignons de bon cœur à ce témoignage public de satisfaction. Seulement, nous voudrions que M. le Maire eût pu en adresser un semblable à l'inspecteur des pompes à incendie, et aux préposés de la police, qui se trouvaient sur les lieux. Que peut le zèle des soldats et des citoyens, quand les moyens de secours sont organisés avec lenteur, ou maladroitement dirigés ?

— Le célèbre musicien Litz, âgé de 14 ans, est arrivé à Lyon, où il se propose de donner quelques concerts.

— Un de nos Abonnés nous prie de signaler l'existence de la bande de filoux qui stationnent depuis long-temps sur la place de Bellecour, et qui s'adonnent impunément, et en public, aux manœuvres de l'escroquerie la plus déhontée. Nous avons, à plusieurs reprises, élevé la voix contre un abus aussi étrange. Nous avons conjuré la Police d'y mettre un terme, pour son propre honneur, et nous lui avons déclaré qu'il circulait des bruits outrageants sur la tolérance coupable dont elle paraissait user envers cette bande. Nous avons prêché dans le désert. Nous engageons notre Abonné à s'adresser di-

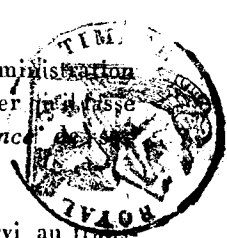
rectement au Chef de l'Administration municipale, pour demander enfin justice de la négligence des subordonnés.

— Le fardier, qui a servi au transport de la statue équestre, a été amené sur le quai des Celestins : un grand nombre de curieux l'entourait avant-hier au soir. On l'embarque pour le conduire à Paris, le Gouvernement en ayant fait l'acquisition pour le Conservatoire des Arts et Métiers. C'est sur ce même quai qu'on a embarqué, ces jours derniers, les blocs de marbre dont nous avons parlé dans notre N<sup>o</sup> de mardi.

— Une ordonnance de police reproduit les anciennes dispositions sur la tenue des quatre petites Foires qui commencent, à Lyon, cette année, le 15 mai, pour finir avec le mois de juillet prochain.

— Un essai fut tenté, il y a quelques années, dans la rue Lafont, pour un nouveau pavé ; il fut abandonné ; on le reproduit aujourd'hui. Les pierres qu'on se propose d'employer sont en grès.

— Le 9 de ce mois, le nommé Nesmes, condamné aux travaux forcés et à la marque, dans la précédente session, pour crime de faux commis par supposition de personne, a été exposé et flétri sur la place destinée aux exécutions. Nos Lecteurs se rappellent, sans doute, les débats de cette affaire, qui occupa la Cour d'assises et les jurés pendant quatre jours. L'avocat de



l'accusé prolongea sa plaidoirie durant l'espace de dix heures.

— On prétend que les *Montagnes* seront établies, l'année prochaine, à l'extrémité des nouveaux quartiers Per-rache, et dans l'intérieur de la pres-qu'île de ce nom. Est-ce qu'on ne voudrait pas profiter de l'occasion pour renoncer de bonne grâce à cet amusement aussi puéride que dangereux ?

## TRIBUNAUX DE LYON.

### COUR D'ASSISES.

Nous avons promis de revenir sur l'affaire du nommé Orsière. La seconde partie de l'audience de la Cour d'assises, du 8 mai, a été consacrée à l'examen de cette accusation. Orsière est un ouvrier en soie, du quartier St-Georges; il est plus que septuagénaire, mais néanmoins bien portant. Une jeune fille travaillait chez lui comme apprentie. Il était prévenu d'avoir consommé sur elle un attentat à la pudeur avec violence. Les débats ont eu lieu à huis-clos. M<sup>e</sup> Vincent-St-Bonnet portait la parole pour l'accusé. Après une courte délibération, sur la déclaration négative du jury, il a été acquitté et mis sur-le-champ en liberté. La foule qui n'avait pu pénétrer dans la salle d'audience était répandue sur la place. Il paraît que des préventions exagérées s'étaient élevées et avaient fermenté dans les têtes. On s'est répandu, contre Orsière, en imprécations et en injures, au moment de sa sortie, et il a fallu l'assistance des gendarmes et des agens de police pour le protéger contre la populace. Il a été, dit-on, obligé de se réfugier un moment dans une boutique du quartier du Palais.

### POLICE CORRECTIONNELLE.

Il est rare de voir des femmes traduire leurs maris devant la police correctionnelle. L'audience de ce Tribunal, du 9 de ce mois, a présenté sous ce rapport un spectacle tout à fait nouveau pour les habitués de cette juridiction. On a appelé la cause d'un mari, prévenu d'avoir maltraité sa femme, âgée de 25 ans. Cet époux incivil se nomme Jean-Baptiste Billion, ouvrier fabricant de peignes de corne, rue Tramassac, N<sup>o</sup> 28. Un rapport de médecin a rendu constants les coups et les blessures dont se plaignait la femme Billion. Cette dernière a été cruellement frappée dans l'atelier où elle travaillait, en qualité d'ouvrière à journée. Le mari Billion, déclaré coupable de mauvais traitements sur la personne de sa femme, a été condamné à six semaines d'emprisonnement. Maris, qui battez vos femmes, que la peine de Billion soit toujours présente à vos pensées, et songez que vos moitiés ont maintenant un exemple peu rassurant pour vous.

La veille, 8 mai, le même Tribunal a fait

comparaître, devant lui, quatre garçons boulangers, prévenus de contravention aux réglemens qui interdisent le port extérieur des signes du compagnonnage. Le 1<sup>er</sup> de ce mois, plus de trente ouvriers boulangers accompagnaient le convoi de l'un de leurs camarades. Trois cannes ornées de crêpes noir et blanc, étaient placées sur le cercueil. Les ouvriers en portaient de semblables, et avaient à la boutonnière des rubans de différentes couleurs. Le cortège débouchait de la rue St-Dominique pour traverser la place Louis-le-Grand, lorsque les agens de police se présentèrent, saisirent la plupart des cannes, et arrêtèrent quatre de ces compagnons. Le Tribunal les a condamnés à trois jours d'emprisonnement.

## ALBUM LYONNAIS.

C'est en vain que le correspondant de l'*Eclair*, M. Y., nous appellera sur le terrain des personnalités: il nous y attendra inutilement. Nous n'avons rien à ajouter à notre réponse sur ceux des monumens de St-Irénée, qu'on a cru devoir employer comme matériaux dans la construction du nouvel escalier. Nous ne devons désormais à une critique aussi grossière, que le silence du mépris.

— Le *Chrétien improvisé*, qui est l'auteur des couplets sur la souscription dont nous avons parlé, se plaint d'avoir été l'objet de la critique amère d'un journaliste: ce dernier est loin cependant de professer des principes opposés à ceux que manifeste le poète. Il a néanmoins senti que celui-ci avait manqué, comme nous l'avions dit nous-mêmes, à toutes les convenances. Nous voyons avec plaisir que l'esprit de parti n'a pas étouffé partout l'amour de la justice et de la vérité. Nous renvoyons nos lecteurs au N<sup>o</sup> de notre feuille, où nous avons exprimé notre opinion sur ces couplets aussi pitoyables qu'indécens.

— Nous avons parlé, il y a quelques jours, d'un acte de désintéressement qui ne nous a pas surpris, de la part d'un homme qui porte l'uniforme français. Le grenadier *Liard* a dédaigné de s'approprier une bourse que le hasard lui offrait. Elle est restée en dépôt à l'hôtel du lieutenant-général. La *Pandore* n'a trouvé dans ce trait remarquable que l'occasion d'un jeu de mots de bien mauvais goût. C'est un *franc Liard*, dit-elle. Une pointe aussi misérable est

indigne de rédacteurs aussi spirituels que ceux de la *Pandore*.

— Deux de ces guérisseurs, que le Public, qui nomme chaque chose par son nom, appelle charlatans, viennent de se déclarer la guerre. Il s'agit d'une cure que l'un d'eux aurait faite sur un vieillard qu'il aurait opéré de la cataracte. Son collègue prétend qu'il n'y a pas éaus ce fait un grand sujet de louanges, et menace d'entrer dans des détails dangereux pour le crédit du premier charlatan, qui a consigné sa prétendue cure dans les journaux. Nous invitons M<sup>s</sup>. les guérisseurs à se ménager dans leur propre intérêt, et nous les engageons à *laver leur linge sale en famille*.

— Le jeune homme, auteur de la *harangue* adressée, à Lyon, à M. de Châteaubriant, dans une circonstance que nous ne rappellerons pas, est traité d'*imbécille* par un journaliste de notre cité, qui est cependant monté sur les toits pour célébrer en termes plus que pompeux, et voisins de l'exagération, certain concert où la *harangue* aurait été prononcée. Que faut-il penser de cette boutade? Quoi, les amis eux-mêmes....

Quid domini facient, audent cum talia....

## CHRONIQUE GÉNÉRALE.

L'évêque de Belley fait dans ce moment une visite pastorale, qui doit comprendre une grande partie des cantons de Poncin, Izernoire, Nantua et Oyonnax. Cette visite doit être terminée le 20 mai.

— La justice informe, dans ce moment, sur un crime dont notre correspondant nous raconte ainsi les circonstances. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> de ce mois, un bateau descendait le Rhône. Au moment où il venait de passer sous le pont de Seyssel, les douaniers, franchissant la limite de la frontière, ont fait feu sur les individus qui montaient le bateau. Deux d'entre eux ont été blessés, et un troisième, Joseph Dubuisson, est tombé roide mort. Il était le soutien d'une famille indigente et nombreuse. On vient d'ouvrir une sous-

cription, en faveur de cette dernière, chez M<sup>e</sup> Martin, notaire à Seyssel.

— Le projet de loi sur la propriété littéraire est terminé. Il est le fruit des travaux d'une commission nommée par le Roi, sous la présidence du directeur du département des Beaux-Arts. Nous pensons que la législature s'occupera, dans sa prochaine réunion, de ce projet important, que la république des lettres désire avec autant d'anxiété que d'intérêt.

— Un colporteur a imaginé de se venger de la maison de jeu, où il avait perdu trois mille francs, son unique fortune. Il a organisé un complot auquel il a initié une soixantaine de maçons, ses compatriotes. Armés de bâtons, ils se présentent, un beau soir, au Palais-Royal; mais leur arrivée avait été annoncée par quelques complices indiscrets. La gendarmerie était prévenue, et les assaillans ont été arrêtés. Il faut bien que l'Autorité protège les agens de ces tripots infâmes, puisqu'ils exercent à son profit leur honteuse profession.

— Deux quêteuses se sont présentées, à Paris, pour demander des secours en faveur des Grecs, chez qui? le croira-t-on? chez un Turc. Le musulman leur a donné 40 francs pour les femmes et les enfans de la Grèce, et leur a montré le poignard, qui est le don par lui destiné aux hommes de cette contrée. Cette vue a tellement épouvanté ces dames, qu'elles ont pris la fuite avec la plus grande précipitation, en laissant les 40 francs sur la table du farouche sectateur de l'Alcoran. Cette aventure est à enregistrer dans les fastes de la souscription. Il eût été à désirer que le juif, dont nous avons parlé, se fût présenté chez le Turc en question.

— Le 29 avril, Victor Gauthier, fermier à Marches (Drôme), ayant mis dans un vase rempli de feu deux livres de soufre mêlé avec de l'arsenic, porta ce vase dans un souterrain, où il croyait qu'un renard s'était retiré, et dont il boucha l'entrée hermétiquement. Le lendemain, 30, Gauthier et ses deux domestiques se rendent dans ce lieu.

A peine ont-ils fait quelques pas dans le souterrain, qu'ils tombent tous les trois asphixiés. On les a retirés, sans vie, trois heures après. Le malheureux fermier laisse une jeune veuve, et trois enfans en bas âge.

#### VARIÉTÉS.

*THÉORIE DU BONHEUR*, par M. A. GARRIGUES, élève de l'École normale, docteur-ès-Lettres de la Faculté de Paris, et professeur de troisième au Collège royal de Versailles.

Le bonheur existe-t-il pour nous? Entraîné par la violence, par la variété de ses désirs, notre ame est-elle en paix un seul instant? Que de mouvemens de tristesse, de crainte, de désespoir, l'agitent sans cesse! Les conditions, sans lesquelles nous ne saurions être heureux, effraient par leur nombre. M. le professeur Garrigues place en première ligne le *Repos*, la *Santé*, la *Fortune*, la *Vertu*, l'*Estime des hommes*, la *Gloire*, le *Sentiment*, les *Douceurs de l'amour et de l'amitié*. Il n'y a pas de doute que la possession de ces différens biens ne fût très-capable de faire notre bonheur; mais qui jamais a pu se flatter d'en avoir pleinement joui? Quel est celui qui peut espérer d'en jouir? M. Garrigues lui-même ne peut s'empêcher de reconnaître tous les obstacles qui s'opposent à cette possession; lui-même il prend la peine d'en offrir l'affligeant tableau, et je crois entendre ses lecteurs s'écrier avec lui: « O bonheur! objet de tous » les désirs, de tous les efforts des mor- » tels, pourquoi sembles-tu nous fuir? » En voyant les barrières innombrables » dont les biens les plus doux sont envi- » ronnés, on tombe dans le désespoir, » et la conquête en paraît impossible. » Le seul parti raisonnable qu'on nous » propose alors, c'est d'apprendre à nous » en passer. O triste et misérable conso- » lation! »

Plongé, pour ainsi dire, dans une douleur profonde, M. le professeur Garrigues demande *si tout le secret du bonheur doit se réduire à y renoncer!* Non, sans doute, répondront les Stoïciens eux-mêmes. « Tout ce qui est dans » la nature, dit Epictète, ou dépend de » nous, ou n'en dépend pas. Ce qui dé- » pend de nous, ce sont nos opinions,

» nos penchans, nos désirs, nos répu- » gnances, en un mot, toutes nos ac- » tions: ce qui n'en dépend pas, ce sont » les corps, les biens, la réputation, » les dignités, enfin, tout ce qui n'est » pas notre ouvrage. »

Ainsi donc, suivant l'école de Zénon, nous n'avons rien de mieux à faire que de veiller avec soin aux choses qui dépendent de nous, et de ne tenir aucun compte de celles qui n'en dépendent pas; ce n'est point là *renoncer* au bonheur; c'est, au contraire, *arriver au véritable moyen d'être heureux*.

Il est bien difficile de ne pas convenir que ce moyen ne soit très-rude, pour ne pas dire impossible. Comment conserver de la tranquillité d'esprit au milieu des persécutions, des maladies, au sein de la pauvreté, quand on se voit en butte aux injustes soupçons, aux mépris, aux calomnies, à la haine de ses semblables? Comment être heureux, enfin, quand tout, autour de nous, conspire à porter le trouble dans notre cœur?

Il faut pourtant prendre un parti, et voici celui pour lequel s'est décidé M. le professeur Garrigues: *Tout le secret du bonheur, dit-il, se réduit à réformer la morale publique et privée; ce qui revient à-peu-près à ceci: Ayons de bonnes lois, ayons de bonnes mœurs, et alors nous serons heureux*. Assurément le monde entier jouirait de la félicité la plus parfaite, si tous les individus qui le composent pouvaient se réformer; mais la chose est-elle bien facile? L'entreprise a été essayée, dans tous les tems, par tous les législateurs, par tous les philosophes, et je doute prodigieusement que les efforts, que les leçons de M. le professeur Garrigues parviennent à le changer ce *monde malheureux!*

L'ouvrage de M. Garrigues est divisé en quatre parties. Dans la première, qui contient trois chapitres, l'auteur donne la définition de ce qu'il entend par le bonheur; il examine ensuite sommairement la nature de l'homme et sa fin; ce qui peut contribuer à le rendre heureux: puis il termine par la peinture des sentimens qui remplissent le cœur de l'homme heureux, selon les règles qu'il a essayé d'établir.

La seconde partie renferme dix chapitres, où M. Garrigues traite de la société et de ses lois, du gouvernement, de la liberté, des institutions sociales, de la religion, des mœurs publiques et des moyens de les améliorer, de l'éducation publique, de quelques soins du gouvernement et de la guerre.

Dans les sept chapitres qui composent la troisième partie, l'auteur se livre à des considérations générales sur l'homme et la femme, les pères et mères, les supérieurs et les inférieurs, les usages et les plaisirs du monde, les célibataires et les prêtres.

Enfin, dans les douze chapitres qui forment la quatrième partie de son ouvrage, M. Garrigues nous donne ses sentimens sur la religion naturelle et la religion révélée; il les défend l'une et l'autre contre les écrivains du dix-huitième siècle; il passe en revue les devoirs et les passions, les désordres du vice et les obligations du chrétien; puis il conclut par quelques conseils sur le choix des plaisirs, sur la prudence et la vertu.

Il faut le dire, beaucoup de jeunes gens aujourd'hui, et M. le professeur Garrigues est de ce nombre, se hâtent infiniment trop de venir exposer leurs petits systèmes sur la société et sur les moyens de la réformer. La connaissance des hommes ne s'acquiert que par de profondes études, par une très-longue expérience du monde, et l'on ne peut pas s'attendre à trouver une grande somme de raison et de lumières dans ces sages de 25 à 50 ans, qui se présentent hardiment avec la prétention de corriger le siècle. Toute leur morale se réduit à quelques règles d'une austérité sans mesure, et dont l'application, bien loin d'affermir l'ordre, ne mènerait qu'à le troubler épouvantablement. Les sociétés politiques ne se soutiennent et ne vivent que par la patience et l'équité; les rigueurs à la fois atroces et imbécilles, dont certains esprits, aussi durs qu'irréfléchis, parlent à chaque instant de les armer, sont précisément les causes infailibles d'une prompte dissolution. A quoi sert, d'ailleurs, d'invoquer à tout moment le *Christianisme*, cette

loi de paix et d'amour, qui a tiré l'Univers entier du naufrage, si, dans la confection des lois, comme dans leur exécution, nos moralistes, nos publicistes à la mode; veulent absolument qu'on apporte cette affreuse rudesse tant reprochée aux nations anciennes, chez lesquelles le droit et la force se confondaient, la plupart du tems, de manière à ne pouvoir distinguer l'un de l'autre?

M. le professeur Garrigues est, à n'en pas douter, ce qu'on appelle un *bon enfant*, un estimable homme; mais à quoi pensait-il, en écrivant le chapitre III de la troisième partie de son ouvrage, où il traite de la femme? Depuis le seigneur *Arnolphe*, je ne pense pas que personne se soit avisé d'endoctriner le *beau sexe* si chèrement que ne l'a fait notre jeune auteur.

« Je vous recommanderai d'abord », dit-il à la femme, d'être soumise à votre mari, c'est la loi de la religion et de la nature. Mais je vois que plusieurs de vos compagnes, enfans de ce siècle de lumières, en ont acquis de bien nouvelles sur ce sujet. Elles ont décidé, dans leur sagesse, qu'à la femme appartient de conduire et de gouverner l'homme, sans doute comme il appartient au bras de diriger la tête. Il n'en était pas ainsi dans ces tems de l'ignorance et de la barbarie, qui fut pourtant celui des mœurs et du bonheur. Pénétrée des maximes du Christianisme, une femme, en obéissant à son mari, croyait obéir à Dieu lui-même. »

La loi de Dieu veut, en effet, que la femme soit soumise à son mari; et, obéir à la loi de Dieu, c'est véritablement obéir à Dieu lui-même; mais, de bonne foi, où est aujourd'hui la femme tant soit peu bien élevée, tant soit peu raisonnable, qui pense avoir le droit de *conduire* et de *gouverner l'homme*? Notre grave professeur donne ensuite à la femme cette autre leçon :

« Cependant, si votre mari devenait injuste et tyrannique, et que vous eussiez à souffrir de son humeur bizarre, je ne vous conseillerais pas alors une révolte que la religion dé-

» fend, et qui ne pourrait qu'aggraver vos maux; mais je vous dirais : Servez-vous des armes que vous a données la nature. L'homme injuste et méchant prouve, par sa méchanceté même, qu'il n'est pas doué d'un bon jugement : il doit donc être aisé de le tromper. »

Vous l'avez entendu, Mesdames; vos maris sont pour vous des dieux sur la terre, auxquels vous devez obéissance et soumission; mais si ces dieux venaient faire les diables, s'ils essaient de vous faire sentir un peu trop fort le poids de leur puissance, il vous est permis au moins de les tromper; vous pouvez, pour vous défendre, employer contre eux la ruse et l'adresse; et comme votre arsenal est assez bien fourni de ces sortes d'armes, il vous sera facile de triompher,

Je conviens pourtant, et avec plaisir, que toute cette *Théorie du bonheur*, par M. le professeur Garrigues, repose en général sur de bons principes; mais il ne faut pas espérer d'y rencontrer une grande profondeur, une grande originalité de vues. J'ai connu l'auteur, il y a peu d'années, à Paris; il est fort jeune, et c'est, afin qu'on le sache, son coup d'essai. S'il a pensé nous apprendre quelque chose de nouveau, il s'est trompé; presque tout ce qu'il dit est vieux, et même très-vieux, il faut cependant lui savoir gré de l'intention, et le féliciter de l'ordre qu'il a su mettre dans la disposition de son sujet. Quant au style de son ouvrage, il présente de la pureté et de la clarté; il est tel enfin qu'on doit l'attendre d'un docteur-ès-lettres de la Faculté de Paris.

#### BOURSE DE PARIS.

#### COURS AUTHENTIQUE, 9 Mai.

Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 22 Mars 1826. — 96 f. 40 c. 45 c. 40 c.  
Trois pour cent, 64 f. 35 f. 30 c. 40 c. 35 c. 40 c.  
Annuités à 4 pour 0/0. J. du 22 décembre 1825.  
Action de la banque 2010 f.  
Obl. de la Ville Paris, J. de Avril,  
Rente de Naples, 73 fr. 65 c. 70 c. 65 c.  
Rente d'Espagne,  
Emprunt royal d'Espagne, 1823. Jouis. de Janvier 1826. — 44 3/8.  
Emprunt d'Haïti 750 f.

#### THÉÂTRE.

Le Chien de Montargis, ou la Forêt de Bondi. — Le Bureau de loterie, ou le Sottier philosophe. — La belle Allemande, ou le Grenadier de Frédéric-Guillaume.